



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

LA FFVE VA S'APPUYER SUR SON ENQUÊTE NATIONALE POUR DÉFENDRE
LA CAUSE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE : RÉSULTATS ET ANALYSE

SOMMAIRE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : LES CHIFFRES À RETENIR - p. 4

LES 5 ENSEIGNEMENTS À RETENIR - p. 6

LES CONTOURS ET LE RÔLE DE LA FFVE - p. 8

UNE FÉDÉRATION EN PRISE AVEC LES PROBLÉMATIQUES D'ACTUALITÉ - p. 10

29 AVRIL 2018 : UNE 2^E JOURNÉE NATIONALE DES VÉHICULES
D'ÉPOQUE ENCORE PLUS AMBITIEUSE - p. 12

ANNEXE : LES RÉSULTATS QUANTITATIFS DE L'ENQUÊTE NATIONALE
SUR LES VÉHICULES D'ÉPOQUE - p. 14

Un an après avoir fêté son 50^e anniversaire à travers tout l'Hexagone, la Fédération Française des Véhicules d'Epoque entend mettre à profit la grande enquête qu'elle a lancée à la fin de l'année 2017, auprès des collectionneurs. Elle espère ainsi pouvoir peser sur les décisions qui seront prises dans les prochains mois et qui impacteront l'avenir des véhicules anciens.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : LES CHIFFRES À RETENIR

La consultation, réalisée par la FFVE en novembre 2017, a permis de recueillir les réponses de **30 602 collectionneurs**, dont **6 532 ayant ajouté des commentaires**, remarques et suggestions sur différents sujets.

LA TYPOLOGIE DE RÉPONDANT / COLLECTIONNEURS

- Ces **30 602 collectionneurs** possèdent **97 651 véhicules** de collection, dont **83% sont en état de rouler**. Les autres véhicules sont à restaurer.
- **52,6%** possèdent de **2 à 5 véhicules** (voitures, motos, cyclomoteurs, utilitaires, poids lourds/autocars et véhicules militaires)
- **60,4%** des collectionneurs sont **membres d'un club**.
- **14%** ont **plus de 5 véhicules**.
- **33,4%** des collectionneurs ont **un seul véhicule**.
- Le nombre moyen de véhicules par collectionneur est donc de **3,19**.

QUE RETENIR DE LA PRATIQUE DES COLLECTIONNEURS

Lorsqu'on analyse les résultats du véhicule le plus utilisé, on constate que dans **85,1%** des cas, il s'agit d'un **véhicule léger** et dans **13,7%** des cas d'une **moto**.

L'âge de ce véhicule est réparti comme suit :

- Avant-guerre : 7,7%
- 1946 – 1969 : 36,6%
- 1970 – 1987 : 39,8%
- 1987 – 1997 : 15,9%

94,9% sont des véhicules **essence**, **4,7%** des véhicules **diesel**. Les autres énergies sont très marginales.

63,5% des véhicules sont stationnés à la **campagne** et **36,5%** dans les **villes**.

65,7% sont immatriculés en **Carte Grise Normale** et **34,3%** en **Carte Grise de Collection**. Ce véhicule fait en moyenne **1 324 km par an**.

Les résultats sont assez semblables pour le 2^e et le 3^e véhicule, avec une utilisation plus faible (1 140 km pour le 2^e véhicule et 974 km pour le 3^e), ce qui fait une distance moyenne parcourue par les 3 principaux véhicules, de **1 192 km/an**.

Si on ajoutait les autres véhicules de collection, on arriverait à une moyenne de moins de **1 000 km par an**.

POUR QUELS USAGES

On constate que les collectionneurs utilisent finalement assez peu leurs véhicules de collection et plutôt pour des activités de loisirs à la campagne.

75,8% des collectionneurs utilisent leurs véhicules pour un **usage de loisirs**, tandis que **2,8%** utilisent leurs véhicules pour aller au travail ou pour un **usage professionnel**. **21,4%** l'utilisent **pour les 2**.

Les véhicules sont plutôt utilisés de façon occasionnelle :

52,3% utilisent leur véhicule **une fois par mois**, voire moins. **33%** utilisent leur véhicule **une fois par semaine**. **14,7%** l'utilisent **quotidiennement**.

81,3% utilisent les véhicules à la **campagne** et **18,7%** en **ville**.

QUEL ÂGE MINIMUM POUR QU'UN VÉHICULE SOIT CONSIDÉRÉ COMME DE COLLECTION ?

81,5% des collectionneurs estiment que l'âge actuel, soit **30 ans**, est satisfaisant.

Ce résultat est valable pour les véhicules essence et diesel. On trouve des partisans à l'augmentation de cet âge minimum mais ils ne sont pas majoritaires.

QUEL AVENIR POUR LES VÉHICULES DE COLLECTION ?

57,4% des collectionneurs pensent acheter un autre véhicule de collection. Un véhicule essence à **95,6%**. Plutôt un véhicule de moins de 50 ans d'âge. Seuls **15,6%** des collectionneurs envisagent l'achat d'un véhicule plus ancien.

DES CRAINTES POUR LE FUTUR. POURRA-T-ON UTILISER CES VÉHICULES À PARTIR DE 2040 ?

46% des collectionneurs pensent que **oui**, tandis que **18,7%** pensent que non et **35,3%** **ne savent pas**.

PLACE DES YOUNGTIMERS EN PRÉ-COLLECTION

72,4% des collectionneurs estiment que les Youngtimers, c'est-à-dire les véhicules qui ont entre 20 et 30 ans, **ont leur place en pré-collection**, alors que **15,6%** des collectionneurs sont contre. L'âge entre 20 et 30 ans semble convenir à la majorité pour tenter de définir un statut officiel.

Cette catégorie de véhicules commence à s'imposer dans le paysage du véhicule de collection. Globalement, ils sont considérés comme étant les futurs véhicules de collection (tant en essence que diesel).

Voir en annexe les résultats quantitatifs détaillés page 14

LES 5 ENSEIGNEMENTS À RETENIR

Sitôt terminées les dernières manifestations organisées tout au long de l'année dernière pour célébrer son cinquantenaire, la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) tire les enseignements de la grande enquête qu'elle a lancée à la fin de l'année dernière auprès d'un large panel de collectionneurs.

Son Président entamera l'année 2018 comme il a conclu 2017, en défendant auprès des pouvoirs publics la cause des milliers de collectionneurs de voitures anciennes, qui s'inquiètent de l'avenir de leurs véhicules. Un sentiment que la FFVE est aujourd'hui en mesure de présenter avec certitude, après avoir analysé les résultats de son enquête nationale.

UNE CONNAISSANCE PLUS FINE DES COLLECTIONNEURS

« Cette étude a été riche d'enseignements », assure Alain Guillaume, Président de la FFVE, qui se félicite des plus de 6 500 commentaires qui ont accompagné les réponses aux questions posées.

« **INDÉPENDAMMENT DES ÉLÉMENTS STATISTIQUES, CELA VA NOUS PERMETTRE D'ALIMENTER NOTRE RÉFLEXION ET NOS DÉBATS.** »

Cette enquête aura également permis aux responsables de la FFVE de mieux connaître les collectionneurs. Quitte à enregistrer quelques surprises. Ainsi, il apparaît qu'un tiers des collectionneurs ne sont pas membres d'un club. Plus étonnant encore aux yeux des équipes de la FFVE : **seulement 33 % des collectionneurs qui ont répondu au questionnaire sont titulaires d'une carte grise de collection.** « Jamais nous n'aurions imaginé cela », concède Alain Guillaume. Les lignes sont cependant en train de bouger à ce niveau-là, en raison, tout d'abord, des restrictions de circulation en ville pour les véhicules les moins récents et de l'exemption obtenue par les possesseurs d'une carte de grise de collection à Paris, mais aussi en raison de **l'introduction du contrôle technique nouvelle génération qui fait peur à beaucoup de gens.**

L'INQUIÉTUDE ET LA COLÈRE MONTENT

Néanmoins, pour le Président de la FFVE **le message le plus important qui ressort de cette enquête est bel et bien l'inquiétude dont font part les collectionneurs.** « Ce sentiment transparaît dans de nombreuses réponses, souligne-t-il. Un grand nombre de collectionneurs se demandent ouvertement s'ils vont pouvoir continuer à circuler avec leurs véhicules à l'avenir. » Certains d'entre eux semblent en effet craindre que ce droit qu'ils estiment « fondamental » soit remis en cause par des réglementations de plus en plus strictes, des contraintes de plus en plus fortes, pour des raisons plus politiques que réellement sérieuses. « Et je partage cette inquiétude », affirme Alain Guillaume. Les dirigeants de la FFVE remarquent notamment que de nombreuses décisions se prennent désormais à Bruxelles et que les députés français sont pour l'heure peu présents pour défendre leur point de vue et faire entendre leurs arguments.

Les commentaires sont assez vindicatifs : certains des sondés se disant prêts à manifester et à se mobiliser autour de la FFVE si besoin. « **Les pouvoirs publics doivent trouver le moyen de rassurer les collectionneurs, car au travers de cette enquête je sens monter une forte volonté de manifester** », poursuit Alain Guillaume. **La prochaine Journée nationale des véhicules d'époque pourrait être l'occasion de laisser exploser cette colère.**

LES COLLECTIONNEURS REFUSENT D'ÊTRE DES BOUCS-ÉMISSAIRES

Car à la lecture des résultats de son enquête, la FFVE estime que les véhicules d'époque font surtout office de boucs-émissaires aujourd'hui, lorsque les pouvoirs publics abordent la question de la pollution. « Ils se trompent de cible. En s'acharnant sur les collectionneurs ils ne traitent qu'un infime pourcentage du problème », fait remarquer Alain Guillaume, preuves à l'appui.

L'enquête révèle en effet que la part des véhicules stationnés et utilisés en dehors des zones urbaines est très largement majoritaire, avec plus de 65 % des réponses enregistrées. En cas de pic de pollution, les collectionneurs se disent tout à fait prêts à laisser leur voiture au garage. En revanche, leur interdiction de rouler parce qu'ils n'ont pas la bonne vignette suscite un véritable tollé.

Un sentiment d'autant plus exacerbé, que l'enquête démontre également le faible nombre de kilomètres parcourus (aux alentours de 1 000) par les véhicules d'époque chaque année. Les contrôleurs techniques, en se basant sur les kilomètres constatés entre deux passages dans leur garage, évoquent plutôt 500 kilomètres. « Cela nous donne un argument opposable sur la pollution que génère nos véhicules. Sur ce point l'étude répond parfaitement à nos attentes », commente Alain Guillaume.

Néanmoins, les responsables de la FFVE reconnaissent qu'ils ont été surpris de constater que 21 % des sondés utilisaient leur véhicule pour aller au travail ou pour un usage professionnel, ce qui reste possible pour les véhicules immatriculés en série normale, soit 66 %, mais en aucun cas pour ceux qui bénéficient d'un titre de circulation de collection, exclusivement réservé aux loisirs.

PAS DE REMISE EN CAUSE DE LA RÈGLE DES 30 ANS POUR LES VÉHICULES DE COLLECTION

Interrogés sur l'âge nécessaire pour qu'un véhicule ancien puisse bénéficier d'une carte grise de collection, les sondés se disent globalement défavorable à un changement de la règle actuelle. Attention, indique la FFVE, ces réponses n'ont pas de valeur statistique, mais elles donnent une bonne tendance. « Cela s'explique notamment par le fait que beaucoup des collectionneurs qui ont répondu sont aussi propriétaire d'un Youngtimer et qu'ils attendent avec impatience de voir ce véhicule entrer dans le champ de la collection, analyse Alain Guillaume. C'est important, car nous avons vraiment besoin de connaître l'avis de nos membres sur ce point. »

LES YOUNGTIMERS EN QUÊTE D'UN MEILLEUR ACCUEIL DANS LES CLUBS

Un élément à prendre également en considération, puisque certains de ces Youngtimers sont jeunes et représentent peut-être le trait d'union entre anciens et nouveaux membres des clubs. « Les commentaires que nous avons reçus soulignent d'ailleurs que nous devons faire des efforts pour mieux les recevoir dans nos clubs », poursuit-il. Beaucoup de jeunes collectionneurs qui ont répondu à l'enquête se plaignent en effet d'être parfois mal accueillis. Il y a là un risque réel aux yeux du président de la FFVE, en constatant que cette jeune génération est très différente de celle qui l'a précédée.

« ILS SONT DAVANTAGE PRÉSENTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LES UTILISENT POUR ORGANISER DES RASSEMBLEMENTS SPONTANÉS. »

Par ailleurs, si la notion d'appartenance à un club est beaucoup plus diffuse chez eux, c'est également parce que leurs véhicules sont plus récents et qu'ils rencontrent de ce fait moins de problèmes pour trouver des pièces détachées. « Ils ont donc moins besoin de se réunir autour d'un même modèle pour lui permettre de rouler », concède Alain Guillaume. Pour faire face à ce nouveau défi, la FFVE pourrait être amenée à revoir sa position aussi sur les adhésions à titre individuelle, qui restent pour le moment impossible. « En tout cas cela va générer un débat chez nous », affirme-t-il.

La FFVE est globalement très appréciée par les collectionneurs qui remercient ses dirigeants pour les actions menées. La Fédération est reconnue pour son engagement et ses combats. Néanmoins les collectionneurs ont des attentes parmi lesquelles on note : un meilleur accueil et des délais plus rapides pour l'obtention des attestations, une présence plus importante lors de manifestations de véhicules anciens et des actions plus visibles pour défendre les collectionneurs.

Cette étude très riche montre l'inquiétude et les craintes des collectionneurs pour le futur. Comme l'ensemble des automobilistes, ils ont l'impression d'être tenus pour responsables de nombreux problèmes en France. Ils demandent à pouvoir exercer librement et sans contraintes leur passion, et de pouvoir préserver et utiliser un patrimoine dont ils prennent grand soin et comptent sur la FFVE pour les aider à faire valoir leurs attentes.

LES CONTOURS ET LE RÔLE DE LA FFVE



Créée le 16 décembre 1967 à Lyon sous le nom de FFAE (Fédération Française des Automobiles d'Epoque), l'actuelle FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque) ne rassemblait à l'origine qu'une vingtaine de clubs et de musées et se fixait des ambitions modestes. **Dans les premières années, en effet La Fédération avait pour objectif de coordonner les activités des clubs, d'établir le calendrier national et de faciliter les activités des amateurs de voitures anciennes.**

DEFENDRE LA LIBERTÉ DE CIRCULATION

Très rapidement cependant, elle doit intégrer de nouvelles missions, au travers desquelles elle devient un **acteur incontournable pour toutes les questions relatives à la circulation des véhicules d'époque**. L'augmentation incessante du nombre d'automobiles anciennes et l'organisation récurrente de rassemblements impose en effet à la Fédération de se poser en interlocuteur officiel. Le 8 janvier 1972, lors de l'Assemblée générale organisée à Paris, il est ainsi précisé que : « Devant le nombre sans cesse croissant de réunions il apparaît indispensable de faire connaître aux pouvoirs publics l'existence de la FFAE. »

Sa première mission devient alors la lutte pour garantir la liberté de circulation. Ebauchée dès la fin des années soixante, la création de la Carte Grise de Collection, en 1984, symbolise cette nouvelle dimension acquise par la Fédération. Une évolution qui se traduit trois ans plus tard par le changement de nom, **la FFAE devenant alors la FFVE**. Elle englobe alors dans sa démarche de sauvegarde du patrimoine roulant l'ensemble des véhicules à moteur.

Une évolution naturelle au regard des actions déjà menées par la fédération. Ainsi, en 1977, lorsqu'éclate l'affaire Schlumpf, la FFAE est en première ligne pour défendre la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel. Guy Burnat, son président de l'époque, s'implique personnellement pour obtenir le classement à l'inventaire des monuments historiques de la collection des 285 voitures des entrepreneurs alsaciens Fritz et Hans Schlumpf, rattrapés par la liquidation de leurs entreprises textiles.

UN RÔLE RECONNU DANS LA TRANSMISSION DES SAVOIRS

Au-delà de ces missions qu'elle assure depuis de très longues années, **la FFVE vient de se voir reconnaître également un rôle dans la transmission des savoirs**. Le ministère de la Culture a en effet remis un diplôme de Maître d'Art à Hubert Habermusch, l'un des administrateurs de la Fédération. En distinguant ce dernier pour le rôle qu'il joue dans les métiers de la restauration automobile, le ministère de la Culture a mis à l'honneur l'ensemble de la filière.

Cette vocation est d'ailleurs entretenue au sein de la commission transmission des savoirs, qui est en train de mettre au point deux CQP (Certificats de Qualification Professionnelle) avec les Compagnons du Devoir et avec le CNPA : un CQP de tôlier formeur et un CQP de réparateur de véhicules anciens.



UNE FÉDÉRATION DE MIEUX EN MIEUX STRUCTURÉE

Autour de cette vocation, la FFVE a su fédérer un nombre sans cesse croissant d'adhérents. De 1994 à 2013, sous la présidence de Claude Delagneau, la Fédération connaît une embellie sans précédent. Durant ces deux décades, les effectifs bondissent de quelque 200 membres à plus de 1 000. « Aujourd'hui, la fédération regroupe 1 200 clubs, 200 professionnels du véhicule ancien et 44 musées, puisque 4 nouveaux établissements nous ont rejoints récemment », précise Alain Guillaume. Une grande famille de passionnés, qui rassemble plus de 230 000 collectionneurs, propriétaires d'environ 800 000 véhicules anciens.

La FFVE est structurée autour d'un bureau composé de 8 membres. Elus par un conseil d'administration qui comprend 24 membres, répartis au sein de 6 collèges: Marques, Multimarques, Motocyclettes, Musées, Utilitaires agricoles, Militaires et professionnels.

Les membres du Bureau peuvent s'appuyer sur une équipe de cinq permanents, qui intègrera bientôt une sixième personne pour faire face à un surcroît d'activité. « Nous devons en effet répondre à une très forte demande pendant les mois qui viennent, puisque nous délivrons 2 000 attestations par mois alors que nous recevons 3 000 demandes dans le même temps », explique le président de la FFVE. Cette embauche permettra également de conforter la structuration de la FFVE pour répondre aux besoins de ses **19 délégués régionaux**, qui assurent une présence active dans tout l'Hexagone, depuis 2006, et qui font le lien entre la Fédération, les clubs et les collectionneurs locaux. « Nous venons en effet d'ouvrir une nouvelle délégation régionale en Nouvelle Calédonie », précise-t-il.

Dans le même temps, **13 coordinateurs sont mobilisés** pour assister les organisateurs de manifestations sportives de catégories A, B et C, telles que montées historiques, rallyes de navigation sans classement, démonstrations sur routes fermées... organisés sur l'ensemble du territoire au fil de l'année.

TOUJOURS PLUS À L'ÉCOUTE DES ADHÉRENTS ET DES PROFESSIONNELS

Dans le cadre de sa commission tourisme hébergement, la **FFVE vient par ailleurs de mettre sur pied une nouvelle offre pour simplifier le quotidien de ses adhérents lors de leurs déplacements à l'occasion d'un rallye.** « La commission a établi une charte à destination des hôteliers qui souhaitent accueillir nos groupes dans leur région », explique Alain Guillaume. Le cahier des charges détaillé dans cette charte prévoit la présence d'un ensemble d'équipements indispensables : 30 chambres minimum, un parking sécurisé, une aire de lavage, un matériel de type booster pour démarrer les véhicules quel que soit le voltage, un stock d'huiles et de produits de première nécessité, la fourniture d'un road book présentant les trajets qu'il

est possible d'emprunter. « Nous avons d'ores et déjà recensé 7 établissements qui remplissent tous ces critères », ajoute-t-il.

Egalement sur le pont depuis plusieurs mois, la **Commission professionnelle s'apprête quant à elle à lancer une consultation auprès des professionnels** pour cerner leurs attentes.

« NOUS VOULONS SAVOIR CE QU'ILS ATTENDENT DE NOUS, AFIN DE DÉMARRER UN TRAVAIL QUI IRA DANS CE SENS. CE SERA UN TRAVAIL D'IMPORTANCE MAJEUR »,
indique enfin Alain Guillaume.

UNE FÉDÉRATION EN PRISE AVEC LES PROBLÉMATIQUES D'ACTUALITÉ

Bien qu'elle ait pour vocation de préserver et sauvegarder un patrimoine historique, la FFVE n'en reste pas moins un acteur impliqué dans l'actualité. **Tout au long de l'année, ses permanents et ses administrateurs se mobilisent pour informer un public sans cesse plus large et défendre la cause des véhicules d'époque devant le ministère des Transports, son ministère de tutelle.**

INFORMER ET ACCOMPAGNER

« Notre mission est d'informer et défendre les amoureux des véhicules d'époque », analyse le président de la FFVE. C'est dans cet esprit que la revue L'Authentique (revue éditée par le FFVE) paraît désormais dans une version entièrement renouvelée. La réalisation de la revue a été confiée à un groupe de presse, qui a imaginé une nouvelle maquette et qui proposera quatre numéros par an, sans compter les numéros spéciaux.

Diffusé sur Rétromobile, le premier numéro sera également disponible en kiosque et sur abonnement. « Jusque-là, nous le diffusons uniquement auprès de nos adhérents, des ministères et des élus de la nation : députés et députés européens, sénateurs et grandes administrations », indique Alain Guillaume. Cette nouvelle formule de **L'Authentique sera tirée à 10 000 exemplaires.**

DES BOÎTES NOIRES LIBERTICIDES

Comme l'a mis en exergue l'enquête réalisée auprès des collectionneurs, ces derniers redoutent le développement d'une politique de la route liberticide. Le projet de directive européenne prévoyant l'installation, à partir de 2023, d'une boîte noire sur tous les poids-lourds, suscite notamment beaucoup d'inquiétude, car la Commission européenne prévoit dès maintenant d'étendre ensuite la mesure à tous les véhicules. (cf directive européenne 1999/62/CE)

Pour faciliter la mise en œuvre du principe du pollueur / payeur, cette boîte noire indiquera entre autres quel est la surface au sol du véhicule, quel est son niveau de pollution, dans quelles zones il circule, à quelles heures... « Nous

essayons de faire comprendre aux pouvoirs publics que ce système n'est pas envisageable pour nos véhicules, explique Alain Guillaume. Tout d'abord parce que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir adapter ces boîtes noires sur nos véhicules. Mais aussi parce que le niveau de pollution qu'ils génèrent est peut-être important, mais qu'il reste tout à fait anecdotique puisque nous circulons très peu. » **La FIVA (Fédération Internationale des Véhicules Anciens) et la FFVE aimeraient donc extraire le critère pollution, voire affranchir totalement les véhicules de collection de ce système de boîte noire.** « Si cela devient une directive européenne, dans trois à cinq ans on va nous l'imposer en France et nous ne pourrons plus nous y opposer. »

UN SUCCÈS ENCOURAGEANT

S'ils ne peuvent masquer leurs inquiétudes sur ce sujet des boîtes noires, les responsables de la FFVE ont en revanche enregistré une grande victoire en 2017. Parmi les mesures destinées à compenser l'arrêt de l'ISF, le gouvernement a en effet décidé de taxer les véhicules de luxe et de sport, c'est à dire tous les véhicules qui développent une puissance fiscale égale ou supérieure à 36CV, qu'ils soient neufs ou d'occasion. Dans ce cadre, à l'occasion d'un changement de propriétaire, une taxe de 500 € par cheval fiscal, à partir de 36 CV, est envisagée. Directement concernés par ce projet, de nombreux collectionneurs craignaient de ne plus pouvoir transmettre leurs véhicules. « Il y a des véhicules, notamment des américaines des années 60 et 70, qui peuvent faire 50 CV et plus, souligne Alain Guillaume. Ils vont donc se retrouver très lourdement taxés, alors que parfois leur valeur en collection est seulement de 10 à 15 000 €. Cela rend ces véhicules quasiment impossibles à transmettre. » La FFVE s'est appuyée sur le travail d'un lobbyiste, pour faire entendre son point de vue. **Elle a finalement obtenu que les véhicules anciens en carte grise de collection soient exclus de la mesure.**

UN PROJET CARITATIF ENTHOUSIASMANT

Dans le cadre de la Journée du Patrimoine, la FFVE réalise chaque année des plaques commémoratives, qui sont financées par Axa. Après la vente de ces plaques aux Clubs qui en font la demande, l'argent récolté par ce biais est ensuite remis à une association caritative. **Après la Fondation Perce Neige, à laquelle Alain Guillaume remettra un chèque de 25 000 €, mercredi 7 février 2018, dans le cadre de Rétromobile, la FFVE a décidé de s'impliquer cette année aux côtés de l'Ordre de Malte, qui s'est engagé dans la bataille contre l'autisme.**

« NOUS ALLONS APPORTER NOTRE AIDE À UNE STRUCTURE INSTALLÉE À SALLANCHES, EN SAVOIE, QUI ACCUEILLE DES ENFANTS AUTISTES. CETTE RÉSIDENCE A ÉTÉ CÉDÉE À L'ORDRE DE MALTE PAR LA FAMILLE DE LA CYCLISTE JEANNIE LONGO »

précise le président de la FFVE.

Comme en 2017, Autosur, partenaire de la FFVE, participe également à cette opération, en achetant 2 000 plaques.



29 AVRIL 2018 : UNE 2^E JOURNÉE NATIONALE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE ENCORE PLUS AMBITIEUSE

Après le succès de la première édition, la 2^e Journée des Véhicules d'Époque sera organisée le **dimanche 29 avril**. Rappelons que cette **journée inédite met en lumière les initiatives de particuliers passionnés, collectionneurs, musées et clubs français et vient également célébrer le patrimoine historique** que représentent les 800 000 véhicules d'époque répertoriés sur tout le territoire français: auto, moto, tracteur, véhicule militaire, utilitaire, matériel agricole, autobus, camion...

Comme l'année dernière, des groupes de travail ont été mis en place pour assurer l'organisation de cet événement. Cette 2^e Journée des Véhicules d'Époque permettra notamment à la FFVE et aux clubs de rappeler aux pouvoirs publics qu'ils pèsent d'un poids certain. « Nous n'avons jamais caché que cette Journée des Véhicules d'Époque avait aussi pour but de fédérer les collectionneurs et de montrer que nous sommes une force sur laquelle il faut compter. Nous présenterons donc nos attentes à cette occasion », souligne le président de la FFVE.

Néanmoins le premier objectif de cette manifestation reste avant tout de faire découvrir au plus grand nombre la beauté des véhicules qui ont contribué à écrire l'histoire de l'automobile en France. Une dimension plaisir que les clubs ont parfaitement intégré, comme l'a démontré la première édition.

Cette grande première a également eu un effet inattendu, en donnant l'occasion à certains clubs de se rapprocher. « Ainsi à Lyon le Club des 3A (Amateur d'Automobiles Anciennes) et HRA (Historique Rhône Automobile) se sont retrouvés à Charbonnières pour faire une balade tous ensemble dans les communes environnantes », raconte Alain Guillaume, lui-même adhérent du club des 3A. Un premier rapprochement qui débouchera cette année sur une opération commune de plus grande envergure le 29 avril prochain.

« NOUS INVITONS D'AILLEURS VIVEMENT TOUS LES CLUBS À SE RASSEMBLER SUR CE MODÈLE POUR ORGANISER DES MANIFESTATIONS COMMUNES DANS TOUTES LES RÉGIONS »

ajoute-t-il.

DES ÉVÉNEMENTS POUR TOUS, PARTOUT EN FRANCE

Traversée de ville, sortie pique-nique, rallye promenade, bourse d'échanges, ouverture de musée, rassemblement sur une place publique, concours d'élégance sont autant d'événements possibles qui vont jaloner cette journée d'exception.

Dans une volonté d'ouverture des initiatives, la FFVE laisse une totale liberté aux présidents de clubs en ce qui concerne le contenu et les modalités d'organisation de cette journée sur leur territoire. Ainsi, la Fédération a fait le choix de ne pas s'impliquer dans l'organisation même des événements initiés pour l'occasion mais met à disposition, sur son site internet, des fiches techniques qui expliquent de quelle manière organiser une manifestation. La Fédération rappelle simplement que cette journée doit être imaginée autour de moments de partage et d'échange afin de transmettre la passion des véhicules anciens au public, faisant de cet événement une véritable **fête populaire** interpellant et séduisant toutes les générations.



Afin de mobiliser le plus grand nombre, la FFVE appelle tous les propriétaires de véhicules anciens à se mobiliser afin de faire sortir au maximum leurs « belles » des garages. « Ces moments d'exposition permettent de mettre l'accent concrètement sur ce patrimoine et ainsi à tout un chacun de dévoiler au public son « trésor » roulant ». Des véhicules qui pourront prendre place devant les maisons, dans la rue, dans les champs...

Afin que le grand public puisse avoir accès aux différentes opérations menées, la FFVE a créé un site internet dédié. Il répertorie et permet d'en savoir plus sur toutes les manifestations organisées sur le territoire.

Rendez-vous sur jnve-ffve.org

ANNEXE

LES RÉSULTATS QUANTITATIFS DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES VÉHICULES D'ÉPOQUE

30 602 participants

VOUS & VOTRE(VOS) VÉHICULE(S)

1/ Faîtes-vous partie d'au moins un club de véhicules d'époque



2/ Combien possédez-vous de véhicules d'époque ?

33,4% des personnes ayant répondu à l'enquête possèdent **1** véhicule d'époque

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE VÉHICULES D'ÉPOQUE
33,4%	1 véhicule d'époque
24,1%	2 véhicules d'époque
14,2%	3 véhicules d'époque
8,2%	4 véhicules d'époque
6,1%	5 véhicules d'époque
9,1%	6 à 10 véhicules d'époque
4,9%	+ de 10 véhicules d'époque

3/ Combien sont en état de rouler ?

38% des personnes ayant répondu à l'enquête possèdent **1** véhicule d'époque en état de rouler

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE VÉHICULES D'ÉPOQUE
1,6%	Aucun véhicule d'époque en état de rouler
38%	1 véhicule d'époque en état de rouler
25,5%	2 véhicules d'époque en état de rouler
13,4%	3 véhicules d'époque en état de rouler
7,5%	4 véhicules d'époque en état de rouler
5,3%	5 véhicules d'époque en état de rouler
6,2%	6 à 10 véhicules d'époque en état de rouler
2,6%	+ de 10 véhicules d'époque en état de rouler

VÉHICULE N°1

1/De quel type de véhicule s'agit-il ?

VÉHICULES LÉGER	85,1%
MOTO	13,7%
POIDS LOURDS	0,6%
AGRICOLE	0,4%
TRANSPORT EN COMMUN	0,1%

2/Quelle est son année de fabrication ?

39,8%

des personnes ayant répondu à l'enquête utilisent le plus souvent un véhicule d'époque fabriqué entre **1970 et 1987**

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	ANNÉE DE FABRICATION DU VÉHICULE D'ÉPOQUE
0,1%	Fabrication avant 1905
0,4%	Fabrication entre 1905 et 1919
2,1%	Fabrication entre 1920 et 1929
5,1%	Fabrication entre 1930 et 1945
14,1%	Fabrication entre 1946 et 1959
22,4%	Fabrication entre 1960 et 1969
39,8%	Fabrication entre 1970 et 1987
15,9%	Fabrication entre 1987 et 1997

3/Quelle énergie utilise-t-il ?

ESSENCE	94,9%
DIESEL	4,7%
GPL	0,2%
AUTRES	0,2%

4/Où est stationné votre véhicule ?

À LA CAMPAGNE	63,5%
EN VILLE	36,5%

5/Combien de km parcourt-il annuellement ?

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE KILOMÈTRES
21,2%	< 500 km
25,4%	Entre 500 et 1 000 km
25,5%	entre 1 000 et 2 000 km
28%	Plus de 2 000 km

6/Quel titre de circulation possède-t-il ?

NORMAL	65,7%
COLLECTION	34,3%

VÉHICULE N°2

1/De quel type de véhicule s'agit-il ?

VÉHICULES LÉGER	77,9%
MOTO	20,4%
POIDS LOURDS	0,8%
AGRICOLE	0,7%
TRANSPORT EN COMMUN	0,2%

2/Quelle est son année de fabrication ?

42,9%

des personnes ayant répondu à l'enquête utilisent le plus souvent un véhicule d'époque fabriqué entre **1970 et 1987**

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	ANNÉE DE FABRICATION DU VÉHICULE D'ÉPOQUE
0,3%	Fabrication avant 1905
0,4%	Fabrication entre 1905 et 1919
1,6%	Fabrication entre 1920 et 1929
2,2%	Fabrication entre 1930 et 1945
13,9%	Fabrication entre 1946 et 1959
19,3%	Fabrication entre 1960 et 1969
42,9%	Fabrication entre 1970 et 1987
19,3%	Fabrication entre 1987 et 1997

3/Quelle énergie utilise-t-il ?

ESSENCE	93,5%
DIESEL	5,9%
GPL	0,2%
AUTRES	0,3%

4/Où est stationné votre véhicule ?

À LA CAMPAGNE	66,9%
EN VILLE	33,1%

5/Combien de km parcourt-il annuellement ?

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE KILOMÈTRES
30,6%	< 500 km
25,6%	Entre 500 et 1 000 km
22,3%	entre 1 000 et 2 000 km
21,5%	Plus de 2 000 km

6/Quel titre de circulation possède-t-il ?

NORMAL	65,7%
COLLECTION	30,3%

VÉHICULE N°3

1/De quel type de véhicule s'agit-il ?

VÉHICULES LÉGER	72,3%
MOTO	24,8%
AGRICOLE	1,4%
POIDS LOURDS	1,2%
TRANSPORT EN COMMUN	0,2%

2/Quelle est son année de fabrication ?

49,3%

des personnes ayant répondu à l'enquête utilisent le plus souvent un véhicule d'époque fabriqué entre **1970 et 1987**

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	ANNÉE DE FABRICATION DU VÉHICULE D'ÉPOQUE
0,3%	Fabrication avant 1905
0,5%	Fabrication entre 1905 et 1919
2,0%	Fabrication entre 1920 et 1929
2,3%	Fabrication entre 1930 et 1945
14,6%	Fabrication entre 1946 et 1959
12,9%	Fabrication entre 1960 et 1969
49,3%	Fabrication entre 1970 et 1987
18,0%	Fabrication entre 1987 et 1997

3/Quelle énergie utilise-t-il ?

ESSENCE	92,8%
DIESEL	6,4%
AUTRE	0,5%
GPL	0,3%

4/Où est stationné votre véhicule ?

À LA CAMPAGNE	68,6%
EN VILLE	31,4%

5/Combien de km parcourt-il annuellement ?

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE KILOMÈTRES
40,2%	< 500 km
24,9%	Entre 500 et 1 000 km
18,5%	entre 1 000 et 2 000 km
16,3%	Plus de 2 000 km

6/Quel titre de circulation possède-t-il ?

NORMAL	70,5%
COLLECTION	29,5%

COMMENT UTILISEZ-VOUS LE VÉHICULE D'ÉPOQUE AVEC LEQUEL VOUS CIRCULEZ LE PLUS SOUVENT ?

1/Pour quel usage

LOISIRS, RALLYES, ETC	75,8%
PROFESSIONNEL	2,8%
LES DEUX	21,5%

2/À quelle fréquence

31,9%

des personnes ayant répondu à l'enquête utilisent leur véhicule **une fois par mois**

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	FRÉQUENCE D'UTILISATION DU VÉHICULE
14,7%	Quotidiennement
33%	Une fois par semaine
31,9%	Une fois par mois
20,3%	Moins d'une fois par mois

3/Où circulez-vous majoritairement ?

À LA CAMPAGNE	81,3%
EN VILLE	18,7%

ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

1/Envisagez-vous d'ajouter d'autres véhicules à votre collection ?

OUI	57,4%
NON	42,6%

2/Si oui, de quel âge ?

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	ÂGE DU VÉHICULE
29,7%	20 à 30 ans
54,4%	30 à 50 ans
15,9%	plus de 50 ans

3/De quelle énergie ?

ESSENCE	95,6%
DIESEL	3,8%
AUTRE	0,5%
GPL	0,2%

VOTRE AVIS DE COLLECTIONNEUR ?

1/Considérez-vous l'arrivée des forts contingents de diesel en VL comme un risque pour votre liberté de circuler en ville en véhicule d'époque ?

OUI	46,1%
NON	30,2%
JE NE SAIS PAS	23,6%

2/Croyez-vous qu'il sera toujours possible d'utiliser vos véhicules en 2040 ?

OUI	46%
NON	18,7%
JE NE SAIS PAS	35,3%

3/Le statut des véhicules en pré-collection dits Youngtimers n'a rien d'officiel. À ce jour, on s'accorde sur la tranche d'âge 20-30 ans. Êtes-vous d'accord ?

OUI	72,4%
NON	15,6%
JE NE SAIS PAS	12%

4/Aujourd'hui l'âge minimum requis pour l'obtention d'un titre de circulation de collection est de 30 ans. Souhaitez-vous :

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	SOUHAIT DU PARTICIPANT
81,5%	Rester à 30 ans
8,6%	Passer à 35 ans
9,9%	Passer à 40 ans

POUVEZ-VOUS NOUS INDIQUER VOTRE PROFIL DE COLLECTIONNEUR ?

1/Vous êtes ?

UN HOMME	97,1%
UNE FEMME	2,9%

2/Vous avez ?

37,3% des personnes ayant répondu à l'enquête ont **entre 45 et 60 ans**

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	ÂGE
7,4%	Moins de 30 ans
22,7%	Entre 30 et 45 ans
37,3%	Entre 45 et 60 ans
30,1%	Entre 60 et 75 ans
2,4%	Plus de 75 ans

3/Votre région de résidence ?

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS	RÉGION
13,7%	Auvergne-Rhône-Alpes
5,1%	Bourgogne-Franche-Comté
5,9%	Bretagne
5,2%	Centre-Val de Loire
0,2%	Corse
8,5%	Grand Est
8,8%	Hauts-de-France
13%	Île-de-France
5,4%	Normandie
11,2%	Nouvelle-Aquitaine
9,2%	Occitanie
5,8%	Pays de la Loire
7,6%	Provence-Alpes-Côte d'Azur
0%	Guadeloupe
0%	Guyane (française)
0%	Martinique
0,3%	La Réunion
0%	Mayotte

